Dysfonctionnement service invalidité de Marseille

Par Gaby

Bonjour!

Depuis 6 mois je n'arrive pas à obtenir gain de cause , pour mon F.S.I (Fonds solidarité Invalidité) qui m'a été retiré sans aucun motif - Vu 2 assistantes sociales qui ont pu constater les erreurs commises par ce Service mais n'ayant aucune possibilité de les joindre je me retrouve seule à faire face. Personne ne me rappelle même en passant par mon Centre qui le demande aussi.

Donc à ce jour ils me doivent 6 mois de F.S.I et j'aimerais savoir si je peux éventuellement porter plainte au civil ainsi que demander des dommages et intérêts?

Je précise que l'an passé même scénario avec mon époux qui dépendait lui aussi d'eux et cela a duré 5 mois et pareil sans aucun motif! Il percevait lui aussi F.S.I de 70 euros environ.

Depuis Novembre il est à la retraite et nos ressources ont considérablement diminuées. Malgré cela je reçois une première notification erronée à savoir ils comptent pas moins de 744 euros en Plus donc en notre défaveur!

Puis seconde notification les ressources sont bonnes mais le montant maximum trimestriel F.S.I passe de 1 à 2 personnes alors que je suis la seule à dépendre d'eux!

Pas moins de plus de 850 euros d'écart avec "leurs comptes" et toujours en notre défaveur!

Ils m'ont "généreusement alloués" 26.93 euros/mensuels alors qu'avant les 70 euros de mon mari et les 75 pour moi??? Je précise aussi qu'ils m'ont demandé de remplir questionnaires pour 2 périodes :

- Novembre 2014 à Janvier 2015)Fournis attestations détaillées retraite - CARSAT et KLESIA pour ces 2 périodes- Février 2015 à Mai 2015

La seconde notification qui annule et remplace la première concerne la reprise de mon F.S.I au 1er Février!!!! Ils m'ont versés début de mois 5 fois 26.93 euros alors que l'étude de Février à Mars je n'en n'ai aucune nouvelle!

Tout est aléatoire avec eux et devant cet entêtement à ignorer les lois qui sont faites pour tous comme pour moi voire un certain acharnement à ne PAS VOULOIR RECONNAITRE LEURS ERREURS ET DE CE FAIT ME LAISSER DANS LE PLUS GRAND DESARROI sans parler des difficultés financières, psychologiques et qu'ils SE MOQUENT DE MON INVALIDITE puisque m'obligeant à tout mettre en ?uvre pour faire valoir mes droits.

Désolée d'être rentrée dans les détails mais je suis à bout et me devais des précisions pour je l'espère une meilleure compréhension quand à ma situation qui m'est imposée!

En 2011 ils nous ont créés une dette DE 2789 euros car durant 15 mois à raison d'envois de déclarations trimestrielles mon mari et moi même donc vu en double avec les mêmes documents ET DES QUE MON MARI A VU l'augmentation IL A IMMEDIATEMENT Appelé le 3646 et il lui a été dit que cet argent lui était du!

RESULTAT de cette dette : ECRIRE pour contester , étayer nos dires etc... Visite d'un Inspecteur environ 5 mois plus tard qui a constaté que nous n'avions en rien frauder ou autre!

DETTE ANNULEE Au vu des éléments fournis!

Merci de votre compréhension et de votre aide!

Tout renseignement sera le bienvenu avec marches à suivre

Très cordialement à vous